**DECLARATION DU BURUNDI A LA 44ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**Le lundi 06 novembre 2023 : 14h30-18h00**

**Adoption du Rapport national : Burkina Faso**

**Merci Mr le Président,**

Le Burundi souhaite la bienvenue à la délégation Frère du Burkina Faso et d’emblée lui souhaite plein succès pour le 4ème Cycle de son Examen.

Nous saluons l’adoption, par le Gouvernement du Burkina Faso, de toute une série de textes législatifs afin de renforcer la protection des droits humains, notamment : la loi du 29 mai 2019 portant Code de procédure pénale ; la loi du 30 mars 2021 portant modification de la loi du 24 mars 2016 portant création d’une Commission nationale des droits humains et, j’en passe.

Nous profitons de cette occasion pour vous apporter notre soutien et encouragement.

A cet égard, nous formulons trois recommandations suivantes :

1. Adopter le code des personnes et de la famille en relecture, afin de lutter efficacement contre les mariages précoces et forcés ;
2. Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route de prise en charge des victimes de terrorisme ;
3. Poursuivre la lutte contre les violences basées sur le genre.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**